

We Are Nature.Brussels ASBL
Avenue des Cailles 34
1170 BRUXELLES
info@wearenature.brussels

www.wearenature.brussels
Compte TRIODOS :
BE95 5230 8147 8358
N°Ent. 0799.727.386

Communiqué de presse 13 décembre 2023

L'ordonnance « Bruxelles numérique » est un problème climatique

L'impact environnemental et climatique du numérique est très élevé. La Région bruxelloise vient d'être condamnée en appel pour l'insuffisance de sa politique climatique. Pourtant l'impact climatique du projet d'ordonnance qui vise à numériser toute l'activité des autorités publiques n'a pas été évalué. Il s'agit d'une forme choquante de déni climatique. We Are Nature.Brussels a interpellé les parlementaires et demande au Ministre Clairfayt de rendre publics l'outil de mesure des émissions de gaz à effet de serre « indirectes » de la Région qui concernent le numérique, ainsi que le « plan numérique responsable » et la « stratégie numérique régionale responsable » que le gouvernement s'est engagé à réaliser. En l'absence d'une évaluation environnementale et climatique préalable, le projet d'ordonnance « Bruxelles numérique » ne doit pas être adopté.

*

Depuis 10 mois, une large mobilisation citoyenne et associative, emmenée par l'ASBL Lire et écrire Bruxelles et la Fédération des services sociaux¹, s'oppose à l'ordonnance « Bruxelles numérique » dont l'application mettrait en péril l'exercice des droits de très nombreux.ses bruxellois.es. S'inscrivant dans cette dynamique, l'ASBL We Are Nature.Brussels a interpellé ce 6 décembre sur un autre problème : **l'impact environnemental et climatique du projet n'a pas été évalué, alors que le numérique est hyper-polluant.**

Dans une lettre ouverte et une analyse adressées aux députés², We Are Nature souligne que le numérique, bien loin d'être une « dématérialisation » comme propose de l'établir le projet d'ordonnance, dépend d'un surcroît extrêmement important d'utilisation de matières premières et alimente dangereusement le dérèglement climatique. Le PNUE alertait ainsi en novembre 2021 : *“l’empreinte environnementale de l’infrastructure numérique pose de graves menaces pour notre planète et les générations futures. La demande de métaux précieux/rares nécessaires à la production de l’infrastructure et à la gigantesque consommation d’énergie pour la faire fonctionner constituent des défis majeurs si nous voulons que la numérisation contribue à lutter contre les changements climatiques et à diminuer notre empreinte environnementale.”*³

L'association Shift Project, spécialisée dans la décarbonation de l'économie, calcule qu'**en 2019, le numérique émettait environ 3,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre**⁴. Cette proportion pourrait doubler d'ici 2040⁵, à moins d'un fort changement de cap piloté par les autorités.

¹ https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/po_bxl_num_critiques-propositions_72.pdf

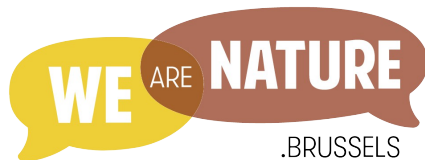
² <https://wearenature.brussels/lettre-concernant-lavant-projet-dordonnance-bruxelles-numerique/>

³ *L'empreinte croissante de la numérisation*, PNUE 2021:

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/37439/FB027_FR.pdf?sequence=6&isAllowed=y

⁴ “Empreinte environnementale du numérique mondial”, GreenIT, 2019 https://www.greenit.fr/wp-content/uploads/2019/10/2019-10-GREENIT-etude_EENM-rapport-accessible.VF_.pdf

⁵ <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique.html>



We Are Nature.Brussels ASBL
Avenue des Cailles 34
1170 BRUXELLES
info@wearenature.brussels

www.wearenature.brussels
Compte TRIODOS :
BE95 5230 8147 8358
N°Ent. 0799.727.386

Dans son courrier aux député.e.s, We Are Nature.Brussels a rappelé que **la Région de Bruxelles-Capitale vient d'être condamnée par la Cour d'appel pour l'insuffisance de sa politique climatique** : Bruxelles n'est pas sur la trajectoire *ad hoc* de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et elle ne réalise pas les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif de neutralité climatique en 2050. Dans ces conditions, **il est incohérent et inacceptable que le projet de « Bruxelles numérique » n'ait fait l'objet d'aucune évaluation environnementale, ni d'aucune estimation d'impact climatique.**

Après l'avoir demandé aux député.es. sans obtenir aucune réponse claire, **We Are Nature.Brussels demande au Ministre Bernard Clairfayt de rendre public les outils que la Région s'est engagée à développer et à mettre en œuvre pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités numériques.** Il s'agit notamment de :

- l'outil de **mesurage des émissions « indirectes » de gaz à effet de serre** (produites hors du territoire pour des biens et services consommés à Bruxelles), qui concerne la totalité de l'activité numérique. Cet outil qui doit être développé et mis en œuvre par Bruxelles-Environnement, n'est pas public. La Région est à ce stade incapable de comptabiliser ces émissions, qui sont a priori beaucoup plus élevées que ses émissions directes (produites à Bruxelles) ;
- son « **plan numérique responsable** », sa « **stratégie numérique régionale responsable** » et les « **indicateurs sur le numérique responsable** » que l'autorité a demandé à Paradigm de développer et mettre en œuvre. Sans ces outils, la sobriété numérique, également appelée timidement de ses vœux par le gouvernement, ne peut que rester une chimère.

Alors que Bruxelles ne respecte ni ses engagements ni ses obligations climatiques et qu'elle vient d'être à nouveau condamnée par la justice, il est inconcevable de foncer à l'aveugle, sans analyse d'impact et sans connaissance du bilan carbone du numérique bruxellois, dans des pratiques qui alourdissent inévitablement le fardeau climatique régional.

We Are Nature.Brussels considère que **le texte de l'ordonnance "Bruxelles-numérique" ne doit pas être adopté avant qu'une évaluation de ses impacts environnementaux et climatiques n'ait été réalisé.** S'il devait l'être, la **responsabilité de la Région** déjà condamnée par la Cour d'appel de Bruxelles dans l'Affaire climat, serait à nouveau engagée par ce qui à ce jour constitue une **forme choquante de déni climatique.**

Contact : info@wearenature.brussels

L'ASBL We Are Nature.Brussels est une association citoyenne bruxelloise dont l'objectif premier est de défendre les derniers espaces naturels bruxellois, et ce faisant « vise à préserver et garantir des conditions de vie admissibles pour les générations présentes et à venir sur le territoire de la Région bruxelloise et donc le respect des droits à la vie, à la vie privée et familiale, à un environnement sain, tels que ces droits sont consacrés par les instruments de droit international et par la Constitution » (article 2 des statuts de l'association).



We Are Nature.Brussels ASBL
Avenue des Cailles 34
1170 BRUXELLES
info@wearenature.brussels

www.wearenature.brussels
Compte TRIODOS :
BE95 5230 8147 8358
N°Ent. 0799.727.386

L'asbl prépare un procès contre le gouvernement bruxellois pour obtenir l'arrêt de la destruction des espaces naturels et des sols vivants de la Région, sans lesquels il ne sera pas possible d'adapter le territoire aux effets déjà mortels des changements du climat.

L'affaire, en cours, est soutenue par des personnalités telles que Rob Hopkins, François Gemenne ou encore Selma Benkhelifa.

We Are Nature.Brussels est par ailleurs active sur des sujets liés au changement climatique et à ses effets à Bruxelles, à toutes les atteintes portées aux sols, à la nature et à la biodiversité à Bruxelles, considérant qu'agir localement pour l'intégrité de la biosphère est une nécessité en soi, et doit devenir une priorité sociale. Ce sont en effet toujours les personnes les plus vulnérables qui payent le prix le plus lourd des destructions de la nature, alors qu'ils en sont souvent les moins responsables.

Plus d'infos peuvent être trouvées sur: <https://wearenature.brussels/>